

# POLITIQUE DE REMBOURSEMENT CAMPS ET ACTIVITÉS SPÉCIALES

Cette politique a été adoptée par le Club de soccer Lévis-Est afin d'encadrer le remboursement des activités de façon équitable, en fonction des services rendus. En tout temps, les informations contenues dans une demande de remboursement seront traitées de façon confidentielle.

## Annulation avant le début des activités

Si le membre se désiste avant le début des activités, les frais d'inscriptions seront remboursés excluant les frais de services.

- Si le membre se désiste avant le début des activités, les frais d'inscriptions seront remboursés excluant les frais d'affiliation et de services. Si de l'équipement (incluant chandail de camp ou uniforme) a été fourni au moment de l'inscription, celui-ci doit être retourné au club à l'état neuf, sans quoi des frais correspondants à la valeur de l'équipement pourront être retenus du montant remboursé.

## Annulation après le début des activités

Si le membre se désiste après le début des activités, le remboursement sera calculé au prorata de la durée de l'activité, à la date de réception de la demande.

- Un frais administratif de 10% sera retenu du montant remboursé, ce frais ne pouvant excéder 50 \$, en plus des frais de services.
- Si de l'équipement (incluant chandail de camp ou uniforme) a été fourni, un montant équivalent à la valeur de celui-ci sera retenu du montant remboursé.
- Selon le programme/activité, le club pourrait récupérer des équipements ou des vêtements prêtés.



## Procédure de demande de remboursement

- Utiliser le formulaire de demande de remboursement disponible sur le site web du club;
- Envoyer les documents à l'adresse suivante : [remboursement@soccerlevis-est.ca](mailto:remboursement@soccerlevis-est.ca);
- Nous traiterons la demande dans un délai de 10 jours ouvrables;
- Les remboursements sont versés par transfert électronique.



## Note de crédit

Le membre peut choisir d'obtenir son remboursement sous forme de note de crédit. Dans cette situation, le club n'appliquera pas de frais administratif de 10 %.

La note de crédit apparaîtra directement dans le système d'inscription lors de l'inscription à la saison suivante.